

**Décision n° 2012/05-10
relative à l'habilitation de l'Institut
supérieur du bâtiment et des travaux
publics (ISBA-TP)
à délivrer des titres d'ingénieur de
spécialisation**

Objet :

B : renouvellement prévu hors calendrier national périodique des habilitations
--

- Vu la demande présentée par l'Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics (ISBA-TP)
- Vu le rapport établi par René Jacquot (rapporteur principal), Alain Jeneveau (membre de la CTI), Jean-Paul Tisot (expert), et présenté lors de la séance plénière des 9 et 10 mai 2011
- Le Directeur Bernard LE TALLEC entendu

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté la présente décision :

L'ISBA-TP, créé en 1953, est une école relevant de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence (CCIMP). Les relations entre l'ISBA-TP et l'École polytechnique d'Aix-Marseille Université (Polytech Marseille) ont fait l'objet d'une convention de rattachement, signée par l'Université et la CCIMP, qui a été rendue effective par décret du 24/03/2011.

L'ISBA-TP délivre deux diplômes d'ingénieur spécialisé au titre de la formation initiale sous statut étudiant. Elle se définit comme une école de spécialisation dans le domaine du génie civil ayant pour objectif de former en 3 semestres des ingénieurs pour les 2 spécialités « Ouvrages d'art » et « Infrastructures et géotechnique », majoritairement orientés vers les études et le contrôle. Parallèlement, l'ISBA-TP forme des chargés d'affaires dans les mêmes spécialités.

L'effectif, limité à 30 élèves par promotion, est constitué d'ingénieurs, exclusivement de niveau bac+5, diplômés à l'étranger ou d'écoles d'ingénieurs habilitées par la CTI. Cet effectif compte environ 70% d'étrangers francophones.

L'objet de la demande est le renouvellement, hors calendrier national périodique, de l'habilitation des 2 diplômes d'ingénieur spécialisé.

1/ Évolution de l'école et des formations

Avec l'objectif d'améliorer la qualité de la formation et conformément aux orientations préconisées par la CTI pour les écoles de spécialisation, la durée des études est portée de 2 à 3 semestres à compter de la rentrée 2012.

Ce renforcement du cursus permet d'enrichir le contenu des enseignements techniques, de doubler les enseignements des Sciences humaines et sociales ; de développer les TP, conférences et visites. Le stage en entreprise est organisé sur 6 mois.

Lors de la dernière évaluation de la CTI en 2009, l'ISBA-TP a été habilitée pour une durée de 3 ans. Les recommandations portaient sur la qualité du recrutement ; la stratégie du rapprochement avec l'EPUM ; la délivrance du diplôme aux seuls élèves déjà titulaires d'un titre d'ingénieur d'une école habilitée CTI ; le développement de l'international et de la recherche.

Elles ont été prises en compte pour ce qui concerne le rattachement à Polytech Marseille, le niveau bac+5 des recrutements et les conditions de délivrance des 2 diplômes d'ingénieur spécialisé.

L'initiation de la recherche est restée trop embryonnaire ; les partenariats internationaux ont été jusqu'alors entravés par la trop courte durée du cursus (1 an).

2/ Synthèse de l'évaluation

La CTI a noté les **points forts** des formations :

- ⤴ une école à taille humaine permettant la proximité entre la direction et les élèves ;
- ⤴ la signature récente de la convention de rattachement à Polytech Marseille qui est physiquement proche ;
- ⤴ l'expression d'une stratégie pour un développement qualitatif ;
- ⤴ la réponse pertinente à une demande croissante de l'ingénierie du BTP ;
- ⤴ l'engagement réel de la Chambre de commerce et d'industrie ;
- ⤴ la démarche compétences, la mise en place du processus de Bologne et la définition des acquis de l'apprentissage ;
- ⤴ la forte implication des professionnels dans les enseignements ;
- ⤴ une démarche d'assurance qualité de la CCIMP appliquée par l'ISBA-TP.

Et leurs **points faibles** :

- ⤴ la taille trop réduite de l'équipe de direction entraîne une réelle fragilité et entrave la mise en œuvre de la stratégie de développement ;
- ⤴ les difficultés à réussir le recrutement d'un enseignant chercheur ;
- ⤴ l'absence de conséquences concrètes -en terme de projets- du rattachement récent à Polytech Marseille ;
- ⤴ l'absence de progrès dans l'adossement à la recherche ;
- ⤴ le taux d'échec relativement élevé traduisant le niveau qualitatif insuffisant du recrutement.

En conséquence, la CTI décide l'**habilitation** de l'Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics (ISBA-TP), **pour une durée de 3 ans** à compter de la rentrée 2012, à délivrer les titres suivants :

- ⤴ Ingénieur spécialisé en ouvrages d'art, diplômé de l'Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics, en formation initiale sous statut d'étudiant.
- ⤴ Ingénieur spécialisé en infrastructures et géotechnique, diplômé de l'Institut supérieur du bâtiment et des travaux publics, en formation initiale sous statut d'étudiant.

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

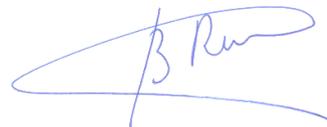
- ▲ mettre en œuvre le référentiel de la CTI pour le recrutement des ingénieurs étrangers titulaires de diplômes non habilités ;
- ▲ réaliser en priorité le renforcement de la direction (recrutement d'un enseignant-chercheur) ;
- ▲ délivrer le supplément au diplôme ;
- ▲ concrétiser les thèmes du partenariat avec Polytech Marseille ;
- ▲ développer les stages à l'étranger ;
- ▲ s'assurer que le niveau en anglais des élèves recrutés leur permettra d'atteindre le niveau B2 ;
- ▲ améliorer la notoriété de l'école par une politique de communication adaptée.

Un rapport intermédiaire à la CTI (fin 2013) fera le point sur le renforcement de la direction, sur les modalités et les résultats du recrutement des ingénieurs diplômés à l'étranger, sur les avancées dans le partenariat avec Polytech Marseille et sur l'amorçage des stages à l'étranger

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, les 9 et 10 mai 2012

Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 12 juin 2012

Le président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B Remaud', with a large, sweeping underline.

Bernard REMAUD